

## Fiche d'offre d'apprentissage ou de stage

Intitulé de l'offre :

Chargé de mission à la direction de projet « Facturation électronique »

Type de contrat : Stage

Niveau de diplôme préparé :

Niveau 3 (CAP, BEP)	
Niveau 4 (BAC)	
Niveau 5 (BAC+2)	
Niveau 6 (BAC+3 ou 4)	
Niveau 7 (BAC+5 et plus)	X
Niveau 8 (Doctorat)	

Domaine d'activité :

Accueil, secrétariat, service aux usagers	
Achats	
Architecture, urbanisme	
Big data et statistiques	
BTP, immobilier	
Chimie, biologie, laboratoire, recherche	
Commerce, vente	
Communication, multimédia	X
Culture et métiers d'art	
Diplomatie et relations internationales	
Documentation, archives, bibliothèque	
Droit, affaires juridiques, fiscalité, notariat	X
Économie, gestion, finances, comptabilité	X
Enseignement	
Environnement, espaces verts, énergie	

Études, qualité, audit	
Hôtellerie, restauration, tourisme	
Hygiène et sécurité, prévention des risques professionnels	
Industrie, aéronautique	
Logistique, maintenance, transport	
Médiation culturelle et valorisation des patrimoines	
Métiers de l'image, spectacle, production culturelle	
Numérique, digital	
Petite enfance	
Ressources humaines	
Santé, médico-social	
Sécurité, défense	
Sport, animation	
Systèmes d'information, réseau, intelligence artificielle	

Région : Région Ile-de-France

Département : Paris

Service d'affectation :

Ministère de l'économie, des finances et de la relance  
 Direction générale des finances publiques  
 Direction de projet - Facturation électronique

Lieu d'affectation :

Bâtiment Sully - 64-70 allée de Bercy - 75574 PARIS Cedex 12

Description de l'employeur :

La direction de projet « facturation électronique » de la Direction générale des finances publiques est chargée du pilotage du projet de « Facturation électronique ». Au terme d'une période s'étendant de juillet 2024 à janvier 2026, l'échange de factures entre les entreprises assujetties s'effectuera de façon dématérialisée pour toutes les transactions domestiques. Des données des factures seront remises à l'administration fiscale afin d'offrir de nouveaux services aux entreprises, comme le pré-remplissage des déclarations de TVA, l'amélioration du recouvrement des impositions dues et l'amélioration de la lutte contre la fraude fiscale. Afin d'atteindre ces objectifs, le dispositif sera complété d'une obligation de *e-reporting* sur le périmètre non couvert par la facturation électronique (commerce international inter-entreprises, commerce avec les particuliers ou les entités non assujetties à la TVA).

Un rapport au Parlement remis en novembre 2020 a déterminé les conditions de mise en œuvre de l'obligation de facturation électronique dans les relations interentreprises. Ce rapport identifiait et évaluait les solutions techniques, juridiques et opérationnelles les plus adaptées, notamment en matière de transmission des données à l'administration fiscale, en tenant compte des contraintes opérationnelles des parties prenantes. Il a évalué, pour chacune des options examinées, les gains attendus en matière de recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée et les bénéfices attendus pour les entreprises.

Le projet est défini par l'article 195 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 et par l'ordonnance n°2021-1190 du 15 septembre 2021.

La direction de projet « Facturation électronique » pilote et coordonne l'ensemble des phases du projet, qu'il s'agisse des phases juridiques, techniques, informatiques ainsi que la concertation avec les entreprises et la communication.

#### Description du poste :

Le projet de facturation électronique est fondé sur le principe de la co-construction avec l'Agence pour l'informatique financière de l'État, en charge de la construction du portail public de facturation, les bureaux d'administration centrale de la DGFIP (services de la législation fiscale, de la gestion fiscale, service juridique et du contrôle fiscal, services informatiques ...) et les entreprises et leurs représentants, qu'il s'agisse des professionnels du droit et du chiffre ou des fédérations professionnelles.

Membre de l'équipe de la direction de projet à part entière, le stagiaire participera à l'ensemble des travaux à mener :

- chantiers juridiques : finalisation des décret et arrêté en vue de la saisine des instances obligatoires (Conseil d'État ...), dossier CNIL ...
- chantiers techniques avec les acteurs de l'écosystème de la dématérialisation (éditeurs de logiciels, opérateurs de dématérialisation ...);
- chantier informatique : définition de la stratégie de récupération des données de facturation par la DGFIP pour l'alimentation de son système d'information en vue de leur utilisation à des fins de gestion et de contrôle.
- chantier financier avec le suivi de l'évaluation du projet selon des critères de stratégie, finances, gouvernance, réalisation et planning dans le cadre de la sécurisation des grands projets de l'État en lien avec la DINUM (direction interministérielle du numérique);
- chantier communication et accompagnement du changement : définition de la stratégie de communication interne et externe (outils, calendrier, modes opératoires, vecteurs de communication...), préparation et organisation des ateliers d'échange et d'informations avec les entreprises (thématiques, formats des réunions, segmentation des publics, comptes-rendus ...) en vue de faciliter l'appropriation de la réforme par l'ensemble des acteurs.

Ce stage offre un cadre privilégié pour découvrir à la fois le fonctionnement d'une administration centrale et des différents services d'un ministère mais également les étapes de la mise en place d'un projet stratégique de l'administration.

Il permettra au stagiaire d'expérimenter le mode projet et d'acquérir des compétences en fiscalité professionnelle, à la fois juridique et technique, en système d'information et en communication, valorisables dans le monde de l'entreprise ou du secteur public.

Dans le cadre de ses fonctions, le stagiaire sera principalement chargé des missions suivantes :

- Organiser, en équipe et sous supervision d'un membre de l'équipe-projet, l'organisation d'évènement à destination des parties prenantes (groupes de travail, hackathon);
- Assurer l'animation d'une communauté de relais (organisations professionnelles, entreprises...) en équipe et

sous la supervision d'un membre de l'équipe-projet ;

- Rédiger les éléments d'adaptation nécessaires de la doctrine fiscale et contribuer aux analyses juridiques produites par la direction de projet.

Description du profil recherché :

Les qualités attendues :

- très bonnes qualités rédactionnelles
- maîtrise des outils de bureautique (Pack Office complet)
- capacité à traiter rapidement des informations
- esprit de synthèse
- profil alliant proactivité et autonomie
- sens de l'organisation
- capacité à travailler en équipe
- des connaissances en fiscalité (TVA) seraient un atout

Conditions particulières d'exercice :

Le stagiaire s'intégrera dans une équipe projet de 7 personnes pilotée par une directrice de projet.

Informations complémentaires :

Le stagiaire s'intégrera dans une équipe projet de 7 personnes pilotée par une directrice de projet.

Commentaires :

Début du contrat : 2022 (dès que possible)

Option de durée du contrat :

Durée du contrat : 4 à 6 mois

Contact email :

celine.frackowiak@dgfip.finances.gouv.fr

secrétariat catherine.beauget@dgfip.finances.gouv.fr

Contact téléphonique :

01 53 18 17 32

Fichier attaché :

Date de dépublication : (jj/mm/aaaa) .....